

Sarcelles, le 13 juillet 2018

Circulaire de rentrée des classes de Lycée

Chers Parents,

La circulaire de rentrée 2018-2019 vous donne les informations indispensables pour que l'année scolaire de votre enfant se déroule dans de bonnes conditions.

Ce document, **à conserver**, vous donne les dates importantes du **début de l'année scolaire**.

Nous vous informons que vous trouverez :

- les informations pratiques,
- le calendrier de l'année scolaire,

dans la rubrique **Lycée** sur le site de l'établissement : www.strosaire95.org

Bonne poursuite des vacances à tous ; que la rentrée nous retrouve pleins d'ardeur et d'enthousiasme.

Nous sommes à votre disposition à partir du 27 août, pour répondre à vos questions afin que la rentrée s'effectue dans les meilleures conditions.

Avec l'assurance de notre dévouement au service de vos enfants, veuillez agréer, chers parents, nos meilleures salutations.

Pour toute l'équipe du lycée La Salle - Saint Rosaire,

J. Ph. RICHER
Directeur adjoint lycée

O.SENÉ
Chef d'établissement coordinateur

N.B. Si vous deviez renoncer à nous confier votre enfant, prévenez-nous immédiatement afin que nous puissions disposer de la place pour un candidat sur liste d'attente.

A- La rentrée des classes des élèves

Pour les secondes : **lundi 3 septembre de 14h00 à 16h00**

Pour les premières : **lundi 3 septembre de 11h00 à 12h30**

Pour les terminales : **lundi 3 septembre de 15H00 à 16h30**

Reprise des cours, pour tous les lycéens, le **mardi 4 septembre 2018** selon l'emploi du temps.

Le service de restauration sera assuré à cette date.

B- Rencontres Parents/Professeurs

Des informations de la plus haute importance pour le bon déroulement de l'année sont communiquées ce jour-là. Votre présence y est vivement souhaitée.

- Classes de Seconde : **Mardi 11 septembre 2018** à 18H30 en salle polyvalente
- Classes de Première : **Lundi 10 septembre 2018** à 18H30 dans les salles de cours
- Classes de Terminale : **Lundi 10 septembre 2018** à 18H30 en salle polyvalente

C- Calendrier des congés scolaires

- **Congés de Toussaint** : du vendredi 19 octobre au soir au lundi 5 novembre 2018 matin
- **Congés de Noël** : du vendredi 21 décembre au soir au lundi 7 janvier 2019 au matin
- **Congés d'hiver** : du vendredi 22 Février au soir au lundi 11 mars 2019 au matin
- **Congés de printemps** : du vendredi 19 avril au soir au lundi 6 mai 2018 au matin

Pont de de l'Ascension : jeudi 30 mai 2019

Lundi de Pentecôte : lundi 10 juin 2019.

D - Informations générales

1) les horaires

Début des cours, au plus tôt : 7H55

Fin des cours, au plus tard : 18H00 ; le mercredi : 16H00

Les cours se déroulent sur 55 minutes.

L'accueil et le standard sont ouverts :

lundi	7H30	18H30
mardi	7H30	18H30
mercredi	7H30	16H30
jeudi	7H30	18H30
vendredi	7H30	18H15
samedi/dimanche	FERMÉ	

2) les absences

L'**assiduité** scolaire est une obligation ainsi que la **punctualité**.

Les élèves ne peuvent s'absenter que pour des raisons **d'impérieuse nécessité** et non de commodité familiale ou autre.

☞ Toute absence prévisible doit être, au préalable, autorisée par le Responsable de la vie scolaire.

☞ Après une absence, l'élève doit présenter à la vie scolaire son carnet de correspondance, daté, signé par les parents et pourvu du motif justifiant l'absence **avant d'entrer en classe**. De même, les rendez-vous chez le dentiste ou autres praticiens se prennent en dehors du temps scolaire.

L'établissement n'autorise pas les départs anticipés en vacances ou en week-end.

3) le suivi pédagogique

L'année scolaire **se partage en 3 périodes, selon le niveau de classe**.

A la fin de chaque période un relevé de notes et un bulletin trimestriel vous seront envoyés.

**Aucun duplicata des bulletins, documents officiels, ne sera délivré.
Les familles doivent conserver les originaux**

E- MATÉRIEL SCOLAIRE

Des précisions sur les fournitures scolaires seront données par chaque enseignant à la rentrée. On peut cependant déjà indiquer quelques incontournables :

☞ Une **calculatrice scientifique** est nécessaire dès l'entrée en seconde. Nous recommandons les modèles tels que « Casio Graph 35 + » ou « TI 83 + » avec le mode « examen ». Des modèles plus puissants, plutôt utiles dans le supérieur sont à proscrire.

☞ Une **blouse blanche en coton** est obligatoire pour les élèves de 2°, 1°S, 1°ST2S et Terminale S et ST2S.

☞ Liaison Internet

Qu'il s'agisse du cahier de texte numérique, de la consultation des notes en ligne ou encore des inscriptions dans le supérieur, il devient impératif que tout élève de lycée dispose à domicile d'une **liaison internet et d'une imprimante en état de fonctionnement**. Un défaut de matériel ne sera donc pas recevable pour justifier tout travail non rendu.

☞ Manuels scolaires

Pour que les élèves puissent disposer des manuels et cahiers de travaux pratiques indispensables au bon suivi des enseignements, nous vous proposons deux options :

A/ vous utilisez les services de l'ARBS, Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires, association avec laquelle nous avons passé un accord de partenariat.

www.ARBS.com

Après avoir créé un compte, vous inscrivez chaque enfant concerné sur le site selon sa classe.

A savoir :

- La « solution pack livres » comprend tous les manuels du tronc commun, dont l'anglais
- En seconde, les élèves de la classe à projet *sanitaire et social* ajoutent le « pack sanitaire et social »
- Vous devez tous ajouter les langues vivantes 2
- Vous ajoutez les spécialités ou options selon les sections en première et en terminal

Le coût de la pile sera donc calculé en fonction du nombre d'ouvrages concernés.

En cas de problème n'hésitez pas à contactez l'ARBS

Les manuels scolaires et cahiers de travaux pratiques seront distribués aux élèves par l'ARBS dans l'établissement le jeudi 6 septembre si vous avez réglé la « solution pack livres »

Dans un souci d'organisation, pensez à vous inscrire dès que possible et avant le 23 août 2018.

A noter :

Les manuels scolaires sont fournis en bon état et ne pourront être revendus que s'ils sont en bon état. Ils devront être protégés par une couverture plastique non adhésive et marqués au nom de l'élève.

L'utilisation du plastique adhésif est strictement interdite ; vous veillerez aussi à ne pas mettre de scotch sur l'intérieur des couvertures.

Le jour de la distribution, **le jeudi 6 septembre**, chaque élève veillera à se munir d'un cartable adapté pour transporter tous les manuels achetés.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un cartable solide, de bonne qualité, manipulé avec soin, permettra à votre enfant de conserver son matériel en bon état.

B/Vous souhaitez acheter vous-même les manuels scolaires pour votre enfant :

- La liste des manuels et cahiers de travaux pratiques nécessaires à chaque niveau est disponible dans les fichiers à télécharger sur le site de l'établissement. -onglet lycée-
- Vous avez bien noté que l'établissement n'organisera pas de bourse aux livres en fin d'année et que les listes de manuels seront modifiées à la rentrée 2019.
- Votre enfant devra être en possession de tous les documents demandés pour le lundi 10 septembre 2018.